REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le cinq septembre, A 20 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle multi-activités à Montregard, sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président. (Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Nombre de membres :

En exercice : 24 Présents : 23

Ayant pris part au vote (vote public) : **23**

o Pour: 23 o Contre: 0 o Abstention: 0 o Blanc: 0 o Nul: 0 <u>Présents</u>: MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, DEVRET Hélène, DURIEUX Gladys, MASSARDIER Céline, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusés : Néant M. CELLE Hubert.

Pouvoirs: M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON

Catherine

Mme MEYNET Isabelle a donné pouvoir à Mme DREVET Hélène M. MOUNIER Lucien donne pouvoir à Mme JAMES Marie-Laure

Date de convocation : Le 31 août 2022

Date d'affichage :

Le 9 septembre 2022

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire les dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose au Conseil Communautaire de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne M. Gilles JURY comme secrétaire de séance.

<u>DELIBERATION N°</u>: DC/2022-09-05/01

OBJET DE LA SEANCE : Désignation du

secrétaire de séance

AR Prefecture

043-244300307-20220905-DC2022090501-DE Reçu le 12/09/2022 Publié le 12/09/2022 Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme, Bernard SOUVIGNET municipent,

Certifié exécutoire par transmission

en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le